

Municipalité de Saint-Célestin (paroisse)

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ,
DIRECTEUR GÉNÉRAL & GREFFIER-TRÉSORIER DE LA
SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

Le conseil de la municipalité de la paroisse de St-Célestin a adopté lors de l'assemblée régulière du conseil du 1^{er} mai 2023, la résolution numéro 2023-05-078 pour le changement de date de la réunion du conseil du 5 juin 2023.

Résolution # 2023-05-078 Il est proposé par Monsieur Mathieu B. Fillion, appuyé par Monsieur Jocelyn Proulx, et résolu à l'unanimité :

QUE la réunion du conseil municipal prévu lundi le 5 juin 2023 soit déplacé et aura lieu mercredi le 7 juin 2023 à 19h30.

ADOPTÉE

DONNÉ à Saint-Célestin ce 3^e jour de mai 2023



Greffier-Trésorier(e)

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné(e), Donald Brideau, directeur général & greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Célestin (paroisse), certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 3 mai 2023 entre 13:00 et 16 :00 heures.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 3 mai 2023.



signature